

### HAUTE-LOIRE

Bulletin N° 4  
21 juin 2011  
1 page

Ce bulletin technique Lentilles Vertes du Puy AOP N°4 est rédigé à partir du Bulletin de Santé du Végétal Lentille N°5 du 21 juin 2011, ci après s.

L'état sanitaire de la culture de la lentille s'est brusquement dégradé suite aux conditions météorologiques pluvieuses qui persistent depuis début juin.

#### 1. Contre les maladies présentes sur la partie aérienne de la lentille :

Anthraxose et Rouille Brune, il est conseillé d'assurer une protection fongicide, dès que la culture a atteint le stade pleine floraison à début formation des gousses.

Spécialités commerciales homologuées	Matière active	Dose/ha	Efficacité Rouille Brune	Efficacité Anthracnose
AMISTAR ou ORTIVA	Azoxistrobine 250 g /litre	1.0 l/ ha	+++	+

- Délai Avant Récolte (DAR) : 28 jours
- Délai entre 2 traitements : 14 jours

#### 2. Les ravageurs de la culture

Aucun traitement ne se justifie actuellement.

L'évolution des données météorologiques peut infléchir cette situation. Il est conseillé de visiter régulièrement vos parcelles, pour suivre l'évolution de la culture et vérifier l'état sanitaire.

-----

*Suite à une décision interne au CILVERPUY, dans un objectif de réduire les frais d'envoi postaux, pour les prochains bulletins Lentille, il est envisagé d'utiliser en priorité les courriers électroniques de chacun d'entre vous.*

*Pour une organisation efficace, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer très rapidement votre adresse email à :*

[contact@lalentillevertedupuy.com](mailto:contact@lalentillevertedupuy.com)

*Une fois la liste d'adresses mail établie, vous serez informé prioritairement par courriers électroniques*

*Nous vous remercions par avance de votre compréhension.*

*Ces bulletins sont consultables à : [www.haute-loire.chambagri.fr](http://www.haute-loire.chambagri.fr)*

*- espace agriculteur – rubrique productions végétales – onglet lentille*

#### CILVERPUY

Immeuble  
Interconsulaire BP 63  
– 43002 LE PUY EN  
VELAY CEDEX –  
Tél 04.71.02.60.44  
Fax :04.71.02.89.90



Publication périodique  
C.P.P.A.P  
n° 1008B06654  
ISSN n°1254.6372



# Bulletin de santé du végétal - Auvergne

## N° 5 du 21 Juin 2011

Lentilles Vertes du Puy AOP

### LE STADE DE LA CULTURE AU 21 Juin 2011

Altitude inférieure à 1000 m	La lentille est en plein remplissage des gousses
Altitude supérieure à 1000 m	La lentille est au stade pleine floraison à début remplissage des gousses

### L'ETAT SANITAIRE DE LA CULTURE

#### 1- Les maladies fongiques sur partie aérienne de la lentille

L'état sanitaire de la culture s'est fortement dégradé ces derniers jours.

**La Rouille Brune** est présente et atteint le seuil de nuisibilité sur une parcelle du réseau d'observation sur le secteur de Vergezac – Saint Rémy ; secteur où elle a fait systématiquement son apparition les années précédentes.

Le seuil d'intervention est atteint lorsque 2 à 3 pustules de rouille sont présentes sur 50 % des plantes observées.

**L'antracnose** : elle fait une brusque apparition sur de nombreuses parcelles. Des dommages importants sont à craindre.

Les symptômes : sur la vue d'ensemble de la parcelle atteinte, on observe une décoloration qui tend sur le vert pâle à jaunâtre. Des nécroses ou lésions brunes à grisâtres ceignent la tige à partir de sa base et sur une hauteur qui varie en fonction de l'intensité de la maladie, pouvant aussi se propager sur les feuilles et les gousses avec des ponctuations de couleur brun foncé. Dans son évolution, on note des pourritures grises sur la tige. Cette maladie est d'autant plus importante que la culture est soumise aux facteurs de stress suivants : période de sécheresse prolongée, pluies fréquentes, températures fraîches et temps couvert, avec des densités de semis importantes et une végétation qui tend à se verser. Des conditions pluvio orageuses favorisent l'extension alors qu'un temps sec limite la propagation.

#### 2- Les insectes ravageurs

**Les Pucerons Verts** : ils sont en diminution et les auxiliaires de la culture ont permis de régulariser les populations.

Le seuil de nuisibilité pucerons est atteint lorsque sur un mètre linéaire, en inter rang, plus de 100 pucerons sont tombés au sol après avoir secoué les plants de lentille et en absence des auxiliaires.

**La Tordeuse du pois** : le réseau d'observation est en place et indique que l'intensité du vol est important sans que le seuil de 850 captures cumulées depuis l'apparition des gousses soit atteint

*Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances départementales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire par délégation pour le CILVERPUY.*

Directeur de Publication : Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture  
Coordonnée référent : Bernard DAUDET

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

